

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en
sciences pharmaceutiques

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie-agronomie-santé (BAS)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) poursuit la formation des étudiants engagés dans les études de pharmacie, après leur acquisition du Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP). Les quatre semestres du DFASP (120 crédits européens, european credit transfer system - ECTS) complètent les connaissances théoriques et la formation pratique dans le domaine scientifique, médical, thérapeutique et plus largement pharmaceutique. Il doit fournir à l'étudiant des compétences pour son futur exercice professionnel de pharmacien, quel que soit le domaine de son exercice professionnel à venir, en assurant une spécialisation en officine, industrie, hôpital ou biologie médicale. Les deux 1^{ers} semestres (4^{ème} année) ne sont pas différenciés selon les filières de pharmacie (sauf en fin du 2^{ème} semestre de DFASP1 (1^{ère} année)) : ils permettent de terminer l'enseignement des pathologies, éléments de diagnostic, prise en charge et traitement (déjà initiés en DFGSP2 (2^{ème} année) et DFGSP3 (3^{ème} année)). Les parcours d'orientation professionnelle, bases de la spécialisation de l'étudiant, sont ensuite mis en œuvre (fin de DFASP1 et DFASP2). Leurs enseignements sont largement spécifiques, même si certains sont mutualisés ; une formation à la recherche et par la recherche peut être proposée en complément de la spécialisation de l'étudiant. A côté du contrôle des connaissances propre aux unités d'enseignement (UE) constitutives du DFASP1 et DFASP2, le certificat de synthèse pharmaceutique est un examen obligatoire destiné à vérifier, à l'issue du tronc commun des études de pharmacie, l'acquisition de compétences à l'exercice de la pharmacie, c'est-à-dire la maîtrise des connaissances acquises et leur application contextuelle à des situations fréquentes de l'exercice professionnel (analyse et conseil pharmaceutique, contrôle de conformité pharmacologique/thérapeutique, etc.).

Synthèse de l'évaluation

L'offre pédagogique proposée pour l'acquisition du DFASP complète la formation théorique du futur pharmacien, initialise l'acquisition de compétences et engage sa spécialisation dans l'un des multiples domaines d'exercice de la pharmacie. En ce sens, elle respecte le programme national des études de pharmacie et assure à l'étudiant une formation complète. L'encadrement pédagogique est riche et diversifié : faisant pour partie appel à des professionnels en exercice, il permet à l'enseignement d'être en phase avec les pratiques actuelles de l'exercice pharmaceutique, quelle que soit la spécialisation enseignée. A ce titre, l'offre pédagogique de spécialisation intègre les trois parcours d'orientation professionnelle (officine, industrie, hôpital-biologie médicale). Il doit être noté que, pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers l'exercice hospitalier de la pharmacie ou la biologie médicale, la préparation à l'internat apparaît bien développée et efficace. L'environnement scientifique de recherche, développé à l'Université de Rennes 1, est propice à une initiation de l'étudiant à la recherche, formalisée par un parcours spécifique complémentaire de certains parcours d'orientation professionnelle. L'ouverture à l'international par des échanges dans le cadre du programme transnational Erasmus en particulier, est développée à la fois pour l'accueil d'étudiants étrangers à l'Université de Rennes 1 et pour l'organisation de stages des étudiants de Rennes 1 à l'étranger. La progressivité de l'enseignement et les stages (obligatoires ou optionnels) favorisent une formation universitaire de qualité et professionnalisante. Cependant, les modalités de déroulement du certificat de synthèse pharmaceutique ne sont pas précisées et ne permettent pas de vérifier que cet examen assure une évaluation globale des connaissances/compétences acquises par l'étudiant durant le tronc commun des études de pharmacie (dont une partie de l'enseignement de DFASP1). De même, les taux de réussite à cet examen ne sont pas indiqués, alors qu'il constitue un bon outil d'évaluation. De façon plus générale, le dossier ne fait pas mention de données sur les effectifs, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, ni d'évaluation des enseignements (par les étudiants ou autoévaluation par l'équipe enseignante) : l'ensemble de ces données pourrait pourtant permettre de détecter des écarts, points d'amélioration par rapport à la finalité de la formation, qui contribueraient ainsi à son optimisation.

Points forts :

- Formation générale et spécialisations conformes au texte réglementaire, tant dans son esprit que dans son application.
- Formation à la recherche et par la recherche structurée et favorisée.
- Echanges internationaux développés.
- Parcours d'orientation professionnelle hôpital-biologie médicale encouragé par une offre pédagogique organisée.

Points faibles :

- Absence d'évaluation des enseignements, tant par les étudiants que par les enseignants eux-mêmes (autoévaluation).
- Données manquantes sur le suivi (répartition dans les filières, réussite au certificat de synthèse pharmaceutique, etc.) et le devenir des étudiants formés (entrée en cycle court ou en internat de pharmacie, abandon, etc.).
- Absence d'informations sur l'organisation, le déroulement et les résultats du certificat de synthèse pharmaceutique.

Conclusions :

La formation dispensée dans le cadre du DFASP est conforme au texte de la réforme des études de pharmacie. Elle est de nature à donner à l'étudiant un solide socle de connaissances et de compétence pour son futur exercice professionnel. L'offre de spécialisation est complète, avec une possibilité réelle de formation aux métiers de la recherche, de l'exercice hospitalier et de la biologie médicale. L'étudiant se voit également proposer un enrichissement de sa formation par des échanges universitaires internationaux développés et favorisés. Il manque les informations concernant le certificat de synthèse pharmaceutique, nouvel examen introduit par la réforme et dont la finalité dépasse le contrôle des connaissances acquises au cours du DFASP. Par ailleurs, l'optimisation de cette formation de DFASP doit s'appuyer sur des indicateurs chiffrés, actuellement manquants, portant sur la réussite des étudiants et leur choix de spécialisation, ainsi que sur l'évaluation régulière des enseignements, dans le cadre de l'autoévaluation et par les étudiants.

Analyse

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	Le DFASP succède aux trois 1 ^{ères} années de la pharmacie (incluant la PACES pour fournir aux étudiants le complément de connaissances théoriques en sciences médicales et pharmaceutiques et de permettre une acquisition de compétences professionnelles, tout en spécialisation le futur pharmacien au domaine d'activité qu'il choisit (officine, industrie ou hôpital-biologie médicale). La formation dispensée à Rennes 1 répond totalement à ses objectifs et respecte le texte de la réforme des études pharmaceutiques. La progression pédagogique au cours du diplôme au cours des semestres d'enseignement individualisés est cohérentes ; les modalités de contrôle de connaissances sont bien décrites et appropriées. Par contre, aucune information n'est fournie concernant la mise en place et les résultats du certificat de synthèse pharmaceutique.
2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles	Après les enseignements du tronc commun (jusqu'au début du 2 ^{ème} semestre de DFASP1), la formation dispensée est spécifique à chacun des trois parcours d'orientation professionnelle. Néanmoins, certaines UE sont mutualisées entre les parcours ; de même, des UE de 1 ^{ère} année de master <i>Santé</i> de l'université peuvent être suivies par les étudiants dans le cadre des études de pharmacie. Aucune information n'est fournie sur la mutualisation d'UE entre les études de santé (pharmacie, médecine, odontologie). Des compétences additionnelles peuvent être acquises par l'étudiant : formation à la recherche, approfondissement de la langue anglaise, etc. mais devraient être généralisées à tous les parcours d'orientation professionnelle plutôt que ciblées sur la filière industrie.

3- Politique des stages	Les stages demandés par le texte de réforme des études pharmaceutiques sont organisés : en DFASP1, un stage de deux semaines à plein temps en officine en lien avec une UE spécifique ; en DFASP2, un stage de trois à quatre trimestres à mi-temps en milieu hospitalier. Les conditions de réalisation de ces stages, leur suivi et leur validation après élaboration de rapports de stages sont bien décrits. Ainsi, l'acquisition des compétences par l'étudiant semble bien maîtrisée et adéquate.
POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	<p>La faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques est rattachée, comme les autres UFR de santé, au champ <i>Biologie-agronomie-santé</i>, l'un des huit champs de l'Université de Rennes 1, qui regroupe plus de 75 formations diplômantes (du diplôme universitaire à la mention de master). Elle pourra également accéder à l'environnement pédagogique de la communauté d'universités et établissements Université Bretagne Loire, avec laquelle elle partagera d'ailleurs la formation des futurs pharmaciens (facultés de pharmacie de Nantes et Angers). Treize laboratoires de recherche, dont dix labellisées UMR (unité mixte de recherche), constituent le tissu indispensable à la formation des étudiants à et par la recherche. Rennes bénéficie aussi d'un environnement hospitalier est riche et diversifié, et d'un nombre suffisant de terrains de stage pour satisfaire les besoins de stage des étudiants en pharmacie. Par contre, aucune information n'est fournie sur le potentiel industriel (recherche et développement, fabrication, contrôle, assurance qualité, etc.) de la région pour accueillir les étudiants en stage dans le parcours Industrie.</p> <p>En synthèse, l'Université de Rennes 1 met à la disposition des étudiants les possibilités de formation théorique et pratiques nécessaires. Seuls les possibilités dans le domaine industriel nécessiteront d'être confirmées et décrites (en particulier leur adéquation avec le besoin universitaire).</p>
5- Partenariats	<p>Les partenariats pédagogiques internationaux sont très développés, à la faveur du programme Erasmus et du programme Brésil-France sans frontières. Les échanges d'étudiants sont réciproques, ce qui constitue un point fort de la pédagogie du diplôme. Ils consistent soit en enseignement sur une année d'études, fournissant ainsi les ECTS normalement acquis en France, soit en stages à l'étranger.</p> <p>Les liens pédagogiques avec d'autres universités sont faibles ou inexistant, de même que les échanges d'enseignants (accueil de professeurs invités par exemple).</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	<p>Les étudiants reçus au DFASP (validation des deux années et du certificat de synthèse pharmaceutique) poursuivent les études de pharmacie en s'inscrivant en 6^{ème} année (cycle court) ou en 1^{ère} année de l'internat.</p> <p>Aucune donnée chiffrée n'est disponible dans le dossier pour apprécier le taux de réussite au DFASP, le niveau de redoublement, et la répartition des étudiants entre les différents parcours d'orientation professionnelle.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>L'enseignement du DFASP fait appel à plus de 120 enseignants, enseignants chercheurs, enseignants contractuels de l'université (faculté de pharmacie et autres composantes) et professionnels sollicités pour des enseignements plus ponctuels. Une commission pédagogique a été constituée pour organiser, gérer et contrôler la pédagogie du diplôme (contenu pédagogique, modalités de contrôle des connaissances, etc.). Par contre, un conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place, qui permettrait pourtant des échanges plus larges sur ces points, par exemple avec des membres extérieurs nommés.</p> <p>Un portefeuille de compétences permet de suivre l'acquisition des connaissances/compétences des étudiants, mais il n'existe aucun dispositif global et structuré d'évaluation des enseignements, ni par les enseignants (autoévaluation) ni par les étudiants. L'absence d'un tel dispositif ne permet donc pas la mise en place d'une amélioration de la qualité de la pédagogie dispensée.</p>

BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	Les données d'effectif et de suivi des étudiants sur les cinq dernières années n'ont pas été transmises, rendant impossible l'évaluation de ce point, pourtant majeur, par les rapporteurs.

Observations de l'établissement

Champ de formation	Biologie, agronomie, santé
Intitulé du diplôme	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

1. **Auto-évaluation** : Une étude a été réalisée pour les étudiants du 3^e cycle court en décembre 2015
2. **Certificat de synthèse** : un cas clinique et des QROCS portant sur le programme des Enseignements coordonnés de P3 et du tronc commun de P4. 100% de réussite quasiment dès la 1^{ère} session.
3. **Anglais** : le même parcours n'est pas proposé à toutes les filières. Ce qui est obligatoire pour la filière industrie ne l'est pas pour les filières officine et internat. Les étudiants de ces filières ont quand même la possibilité de faire une UE de perfectionnement en UE libre du S2 DFASP2. Les métiers ne sont pas les mêmes, les besoins non plus.
4. **Enseignement en langues** : au cours de l'Enseignement Coordonné cancer en DFASP1 (Tronc commun), quelques heures sont enseignées en anglais en binôme avec un enseignant du SCELVA. Une réflexion est menée dans la filière industrie pour réaliser des UE entièrement en anglais.

David ALIS

Président de l'Université de Rennes 1

Président en par délégué